

Impôt sur le revenu

● (1432)

Que propose le Conseil économique cette année, alors que nous avons presque un million de chômeurs et que le chômage risque d'augmenter? Permettez-moi de mentionner brièvement quelques propositions du Conseil économique. Il recommande des réductions permanentes de l'impôt sur le revenu des particuliers pour un montant de deux milliards de dollars, ce qui équivaldrait à une réduction de 8 à 10 p. 100 du taux d'imposition des particuliers et augmenterait en permanence le pouvoir d'achat du consommateur pour un montant équivalent à environ \$200 par année par contribuable.

Dans son analyse des options politiques, le Conseil a recommandé une réduction générale d'impôt de 8.3 p. 100 et une réduction de 25 p. 100 des taux s'appliquant aux personnes dont les revenus sont les plus faibles. Ces propositions me donnent une impression de déjà vu, monsieur l'Orateur, car depuis des années déjà le Nouveau parti démocratique propose des réductions d'impôt sur le revenu des particuliers, surtout ceux qui gagnent le moins. Selon le Conseil économique, une réduction de cette envergure augmenterait la croissance réelle du Canada d'environ 1 p. 100 en 1978 et le taux de chômage atteindrait 7.7 p. 100 au lieu de 8 p. 100. Je signale que le 8 p. 100 prévu par certains députés et d'autres organismes, ou le pourcentage de 7.7 que le Conseil prévoit si nous réduisons les impôts de deux milliards de dollars, constitue encore le taux de chômage le plus élevé pour tous les pays occidentaux industrialisés du monde.

La réduction de deux milliards de dollars de l'impôt sur le revenu des particuliers diminuerait les revenus du gouvernement fédéral de 1.3 milliard de dollars et ceux des provinces de 700 millions de dollars. Le Conseil croit aussi que les taxes de vente provinciales devraient être réduites et il recommande que les provinces les abaissent d'au moins 1 p. 100, sauf pour certains articles comme l'essence, l'alcool et les cigarettes. D'après le Conseil, une réduction de 1 p. 100 équivaldrait à environ 300 millions de dollars pour les provinces. Telles sont les recommandations du Conseil économique, organisme qui n'a rien de très radical pourtant et dont les membres ainsi que les cadres sont nommés par le gouvernement.

Quelle a été la réaction du ministre des Finances devant l'avis du Conseil économique? Je lirai à ce sujet un extrait du *Free Press* de Winnipeg, du 10 novembre, qui a été choisi à dessein car je ne voudrais pas que le ministre vienne ensuite dire qu'on a mal interprété ses paroles ou qu'il a été mal cité par le député de Winnipeg-Nord. Voilà ce que Paul Whitelaw, correspondant du *Free Press* de Winnipeg a écrit dans un article intitulé: «Chrétien avoue que le programme de réductions fiscales manque de sérieux».

Le ministre des Finances Jean Chrétien déclare que la proposition du Conseil économique du Canada, qui demande une réduction de l'impôt sur le revenu des particulières de deux milliards de dollars, manque de sérieux.

Chrétien a déclaré mardi à la Chambre qu'il serait peu raisonnable d'emprunter deux autres milliards de dollars en ce moment pour tenter de libérer des difficultés dans lesquelles nous nous trouvons actuellement...

Je ne pense pas qu'un geste irréflecti de la part du ministre des Finances pourrait faire du bien au pays.»

Il est évident que le ministre des Finances a rejeté l'avis du Conseil économique. Le président intérimaire du Conseil économique, M. George Post, a déclaré à propos du discours du

[M. Orlikow.]

20 octobre sur le mini-budget prononcé par le ministre qu'il aurait du mal à arrêter la montée du taux de chômage. Mais tout ce que répond à cela le ministre c'est que M. Post et le Conseil économique manquent de sérieux.

Le Conseil a pourtant déclaré, monsieur l'Orateur, que sans le stimulant des réductions fiscales qu'il propose, l'économie ne croîtra que de 4.3 p. 100 par an pendant les cinq prochaines années; l'inflation moyenne sera de 7.1 p. 100 et le taux de chômage moyen de 8.2 p. 100. Même avec de nouvelles réductions fiscales, on ne pourra que légèrement modifier ce triste tableau. Avec une réduction de l'impôt sur le revenu de deux milliards de dollars et une réduction des taxes de vente provinciales de un milliard de dollars, on ne réalisera qu'une croissance moyenne de 4.7 p. 100, tout en maintenant l'inflation à 7.2 p. 100 et en abaissant le chômage à 7.6 p. 100. Autrement dit, le Conseil propose que nous acceptions une très légère augmentation de l'inflation contre une baisse du taux de chômage d'environ 1 p. 100. Mais je l'ai dit, le ministre n'est pas disposé à suivre l'avis du Conseil économique. On peut le voir d'après les mesures qu'il a prises sur l'avis des spécialistes de son service financier, sans savoir précisément ce qu'ils lui conseillent de faire.

Cependant, monsieur l'Orateur, nous ignorons ce qu'un autre de ses principaux conseillers lui a recommandé. Le gouverneur de la Banque du Canada, M. Bouey, a prononcé un discours devant la Chambre de commerce de Calgary, discours que rapporte le *Globe and Mail* du samedi 17 septembre, et j'aimerais rappeler un ou deux points qu'il a soutenus. Selon M. Bouey, le Canada ne devrait pas essayer de régler ses problèmes de chômage en préconisant des politiques qui pourraient entraîner une hausse du taux d'inflation. Nous savons que le ministre des Finances et le premier ministre suivent ce conseil puisqu'ils considèrent l'inflation comme une menace beaucoup plus grave que le chômage. Encore selon M. Bouey, l'unique façon d'en arriver à une production élevée et au plein emploi, c'est de s'attaquer à l'inflation et aux pratiques inflationnistes courantes.

Ces propos nous paraissent familiers, monsieur l'Orateur, car n'avons-nous pas entendu le premier ministre affirmer qu'il fallait terrasser l'inflation? M. Bouey s'est dit convaincu que la persistance des perspectives d'inflation élevée au Canada constitue un grave obstacle à la relance de l'économie. Et il a terminé son discours par cet avertissement:

Beaucoup de prudence s'impose dans l'adoption de mesures expansionnistes visant à stimuler la production et l'emploi, car une telle action pourrait relancer de plus belle les tendances et les perspectives inflationnistes.

En somme, cela ressemble à la mise en garde du ministre des Finances qui nous dit de modérer nos espoirs. Chaque jour, quand je quitte la Chambre pour retourner chez moi, je ne peux m'empêcher de regarder cette tour de verre qui sera le siège de la Banque du Canada. On me dit que le coût de cet immeuble ultra-moderne et luxueux variera de 50 à 75 millions de dollars, d'où je dois conclure que le gouverneur de la Banque du Canada dit aux Canadiens. «Faites ce que je dis, non pas ce que je fais.» C'est toujours le même refrain que répètent ceux qui possèdent à ceux qui n'ont rien.

M. Johnston: Que va-t-il en coûter pour le chauffer?